



Construire et mettre en œuvre un Plan Climat-Energie Territorial

Emmanuelle Fournier

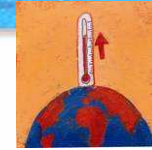
**ADEME
Île-de-France**

**« Grenelle de l'environnement, Bilans Carbone et Plans Climat Energie
Territoriaux »**

**28 septembre 2010
Conseil général de l'Essonne**



Caractéristiques fondamentales d'un PCET



Le rôle déterminant des collectivités

- Des acteurs sur un territoire
 - des entreprises du tertiaire (fabriquent, transportent, distribuent, consomment,...)
 - des usagers « résidents » ou « temporaires » (consomment, se déplacent, se chauffent, rejettent,...)
- Une interpellation forte
 - 10 à 15 % de contribution directe aux émissions nationales
 - un pouvoir indirect sur plus de 50% des émissions
- Les « chefs d'orchestre » de la dynamique locale
- Un devoir d'exemplarité et un contact direct avec la population

 un rôle déterminant dans les actions « climat »



Mettre en place un PCET, c'est...

- Une démarche s'inscrivant dans un projet territorial de développement durable
- Se situer par rapport aux ambitions européennes et nationales
- Déterminer des objectifs chiffrés adaptés au territoire et en phase avec les objectifs régionaux
- Intégrer la question climat / énergie dans l'ensemble des décisions en évitant la simple mise bout à bout d'actions déjà lancées
- Assurer une gouvernance locale ouverte et participative



Les finalités d'un Plan Climat Énergie Territorial

2 finalités sont poursuivies par un PCET :



L'ATTENUATION :

Réduire les émissions de
GES :

- réduction des consommations d'énergie
- utilisation des ressources renouvelables,...

L'ADAPTATION :

Réduire la vulnérabilité du territoire et l'adapter à l'évolution du climat :

- acceptation de conditions de vie différentes
- gestion des risques,...



Les domaines d'action du PCET

L'énergie
produite et
consommée par
la collectivité et
les usagers du
territoire

L'urbanisme,
l'aménagement
et la
construction

L'agriculture,
la gestion des
forêts, des espaces
verts et de la
biodiversité

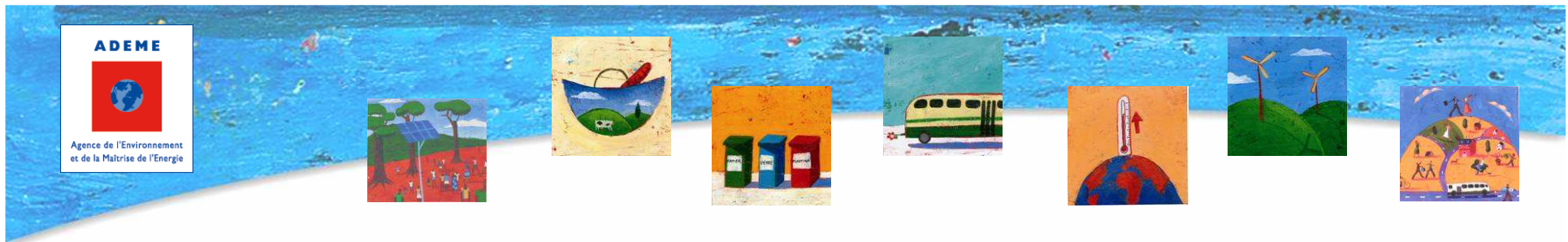
Les déchets et
l'assainissement

Par exemple...

Les transports et
les déplacements

L'économie
locale

Les modes de
production et de
consommation



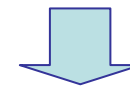
PCET et Agenda 21 : quelles différences? par où commencer?

- Le PCET est un projet territorial de développement durable au même titre qu'un Agenda 21
- Sa finalité 1ère = la lutte contre le CC



Si A21 préexistant

*Le PCET vient s'inscrire dans l'A21
comme réponse à la finalité Climat
(Grand Lyon, Mulhouse agglomération,
CG Bas-Rhin,...)*



Pas d'A21

*Le PCET peut constituer le
1er volet d'un futur A21
(Paris, Nanterre,...)*

Un seul projet politique, pas de superposition des démarches !



Les niveaux d'intervention de la collectivité

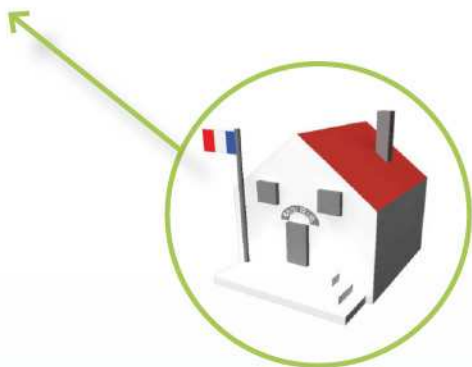
- 1er niveau : il relève de ses responsabilités directes
- 2ème niveau : il relève de ses compétences réglementaires et d'urbanisme
- 3ème niveau : celui qui relève de l'animation territoriale

Obligation
réglementaire
Grenelle


Démarche
volontaire

13. Quelles échelles d'actions pour un PCET ?

Échelle interne



 **Patrimoine mobilier et immobilier, activités en régie et Délégation de Service Public (DSP).**

 Pourquoi agir à cette échelle ?
Objectifs d'exemplarité et de sensibilisation du personnel.

Exemple d'actions :

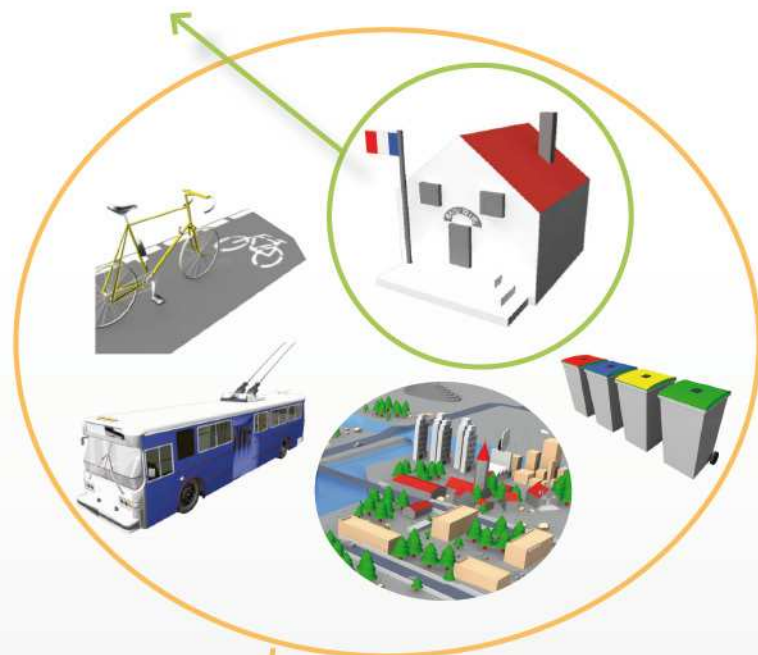
- Plan de Déplacement Administration,
- EnR sur le patrimoine,
- achats éco-responsables (ex. : électricité verte...).

14. Quelles échelles d'actions pour un PCET ?



METTRE EN ŒUVRE - 1

Échelle interne



Échelle politiques publiques



Leviers d'action directs via les compétences en matières : d'habitat, de déplacement, d'urbanisme, de gestion des déchets...



Pourquoi agir à cette échelle ?
Prise en compte des objectifs cadre du PCET dans les politiques publiques.

Exemples d'actions :

- intégration de la problématique GES dans les documents de planification : PDU, PLH, PLU, SCoT...
- ZAE* neutre en carbone,
- suivi des émissions de GES dans les projets d'urbanisme...

*Zone d'Activités Économique



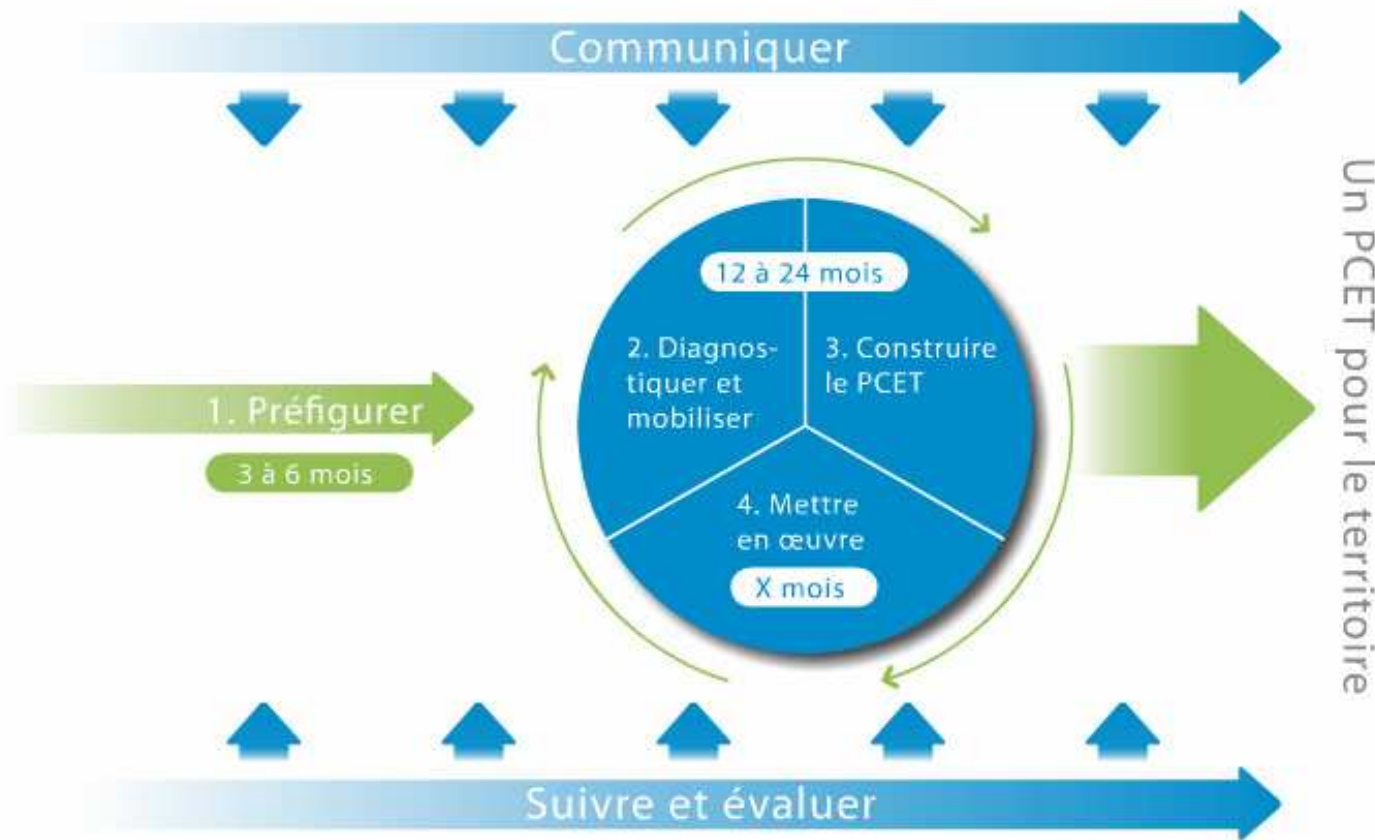


Bonnes questions à se poser & points de vigilance





Une démarche d'engagement progressive





1. Préfigurer



Le déclic

2. Diagnostiquer et mobiliser

**Sur qui s'appuyer ?
Faire appel à une AMO pour bien calibrer le projet ?**

3. Construire le plan d'action

4. Mettre en œuvre

+ Suivi et évaluation

2
Élaborer un pré-projet de Plan Climat du territoire et lancer les premières actions

3
Engager le territoire

Objectifs

Réunir les conditions préalables de succès avant de se lancer dans la construction du PCT

- Créer une équipe projet transversale pour la préfiguration du Plan Climat,
- Organiser la concertation et la sensibilisation / formation préalables,
- Réunir les premiers budgets pour les études préalables et mobiliser l'assistance initiale

**Qui impliquer à ce stade ?
Comment préparer la concertation ?**





1. Préfigurer

Identifier les acteurs et leurs compétences

Recenser les actions et les politiques déjà engagées

2. Diagnostiquer et mobiliser

Quelle méthode de diagnostic GES utiliser ?
Jusqu'à où faut-il aller ?

RESPONSABILITE...
du territoire sur le Climat

3. Construire le plan d'action

... VERS UNE LOGIQUE DE VULNERABILITE
Identifier les conséquences
du changement climatique

Une étude de vulnérabilité ?

4. Mettre en œuvre

Réaliser un diagnostic

Analyser les vulnérabilités du territoire

+ Suivi et évaluation

Quelle dimension donner à la concertation ?
Qui mobiliser ?

Le profil Climat du territoire



Les approches

- ❖ Les approches cadastrales (Ex : CITEPA) ne recensent que les émissions directes, c'est-à-dire générées SUR le périmètre géographique du territoire
- ❖ Les approches globales (Ex : Bilan Carbone) recensent l'ensemble des émissions directes et indirectes générées par les activités présentes sur le territoire, qu'elles aient lieu SUR (directes) ou HORS (indirectes) de son périmètre.



Le Bilan Carbone

- Un outil permettant de faire une évaluation des émissions (ordre de grandeur)
- Définir des marges de manœuvre de la collectivité (en interne et avec les acteurs du territoire)

- Convertir des données d'activités (m² de bâtiments, tonnes de poulet, litres de carburants, factures ES...) en gaz à effet de serre
- Prendre en compte un impact direct et indirect
- Éclairage Effet de Serre uniquement

→ éléments de réponse à la question « comment se situe ma collectivité dans un monde où l'énergie va devenir rare et chère ? »



Collectivité

Patrimoine et Services



Territoire



Emprise directe de la
Collectivité



Domaine
d'influence de la Collectivité

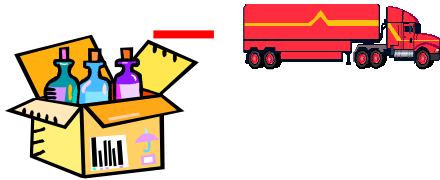


LES PRINCIPAUX POSTES

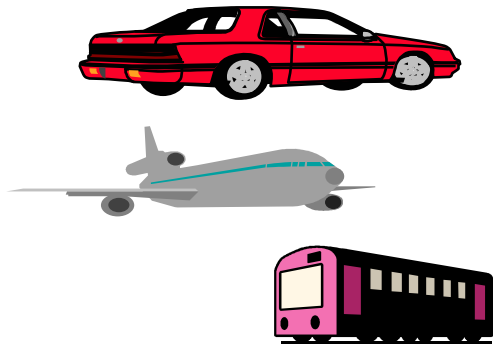
Energie & Process
transformation

Matériaux entrants
fabrication initiale

Transport
fret amont



Transport
personnes



Transport
fret interne



Déchets
fin de vie



Transport
fret aval



Produits finis
utilisation



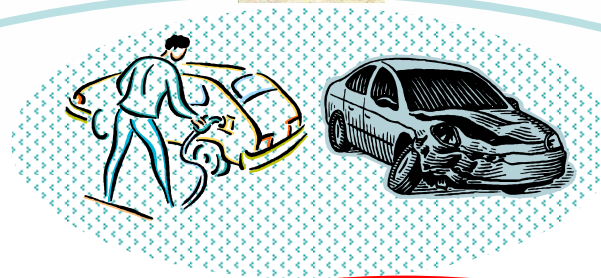
Les extractions : les 3 périmètres « historiques »



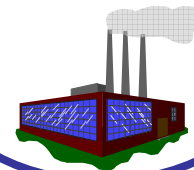
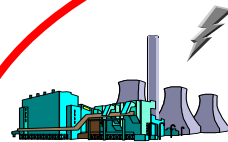
Interne

(sources fixes tous gaz)

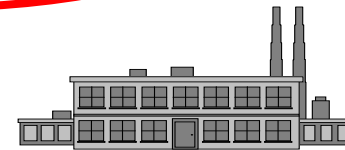
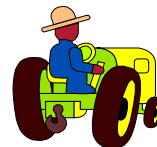
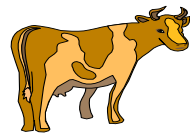
Intermédiaire
(additionnalité)



Amont



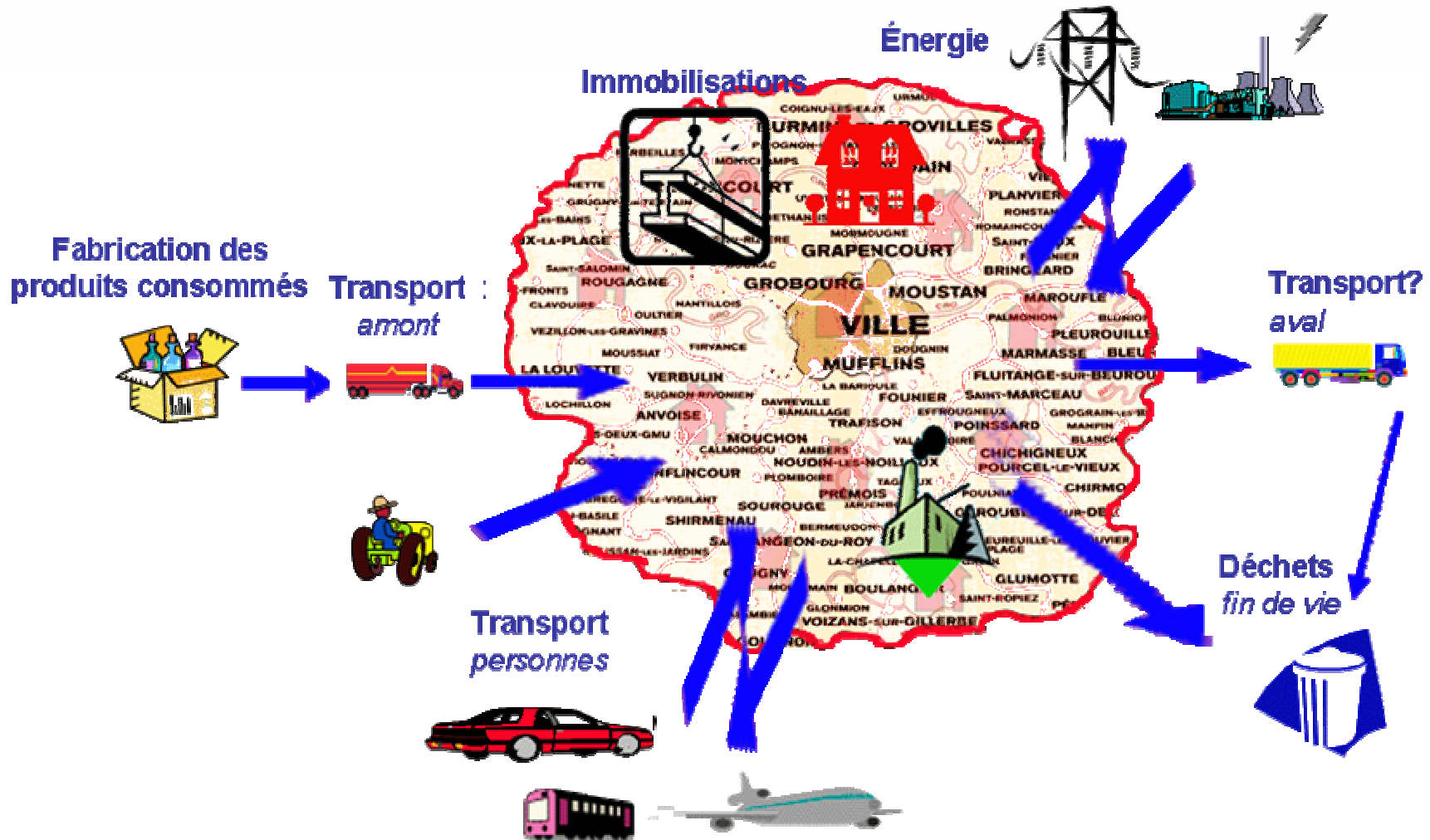
**Aval et
interne**



**BILAN CARBONE
GLOBAL**²⁰



Approche Territoire





LES 6 ETAPES D'UN Bilan Carbone™

1. SENSIBILISATION A L'EFFET DE SERRE



2. DEFINITION DU CHAMP DE L'ETUDE



3. COLLECTE DES DONNEES



4. EXPLOITATION DES RESULTATS



5. ETABLISSEMENT DES PISTES D'ACTION DE REDUCTION



6. LANCEMENT D' ACTIONS DE REDUCTION





1. Préfigurer

2. Diagnostiquer
et mobiliser

3. Construire le
plan d'action

4. Mettre en
œuvre

+ Suivi et
évaluation

Portefeuille d'actions

Comment effectuer une analyse approfondie des pistes dégagées dans les ateliers thématiques ?

du Plan Climat

Qui impliquer dans la construction ?
Le Club Climat ?

Simulation sectorielle et pro...

Une délibération cadre de la
collectivité maître d'ouvrage,
un programme d'actions

Une charte
d'engagement
des partenaires

Un plan d'actions des
partenaires et des acteurs
du territoire



1. Préfigurer

2. Diagnostiquer et mobiliser

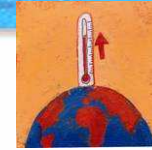
3. Construire le plan d'action

4. Mettre en œuvre

+ Suivi et évaluation

- Processus continu : consolider, évaluer, réorienter et approfondir les actions
- Assurer la gouvernance de la mise en œuvre : faire vivre le PCET
 - Animer le programme d'action, sécuriser l'organisation interne
 - Organiser la poursuite de la co-constuction
 - Animer les partenariats : charte des partenaires, forum PCET,...
- Optimiser les choix économiques
 - Penser en coût global pour bien peser l'intérêt du projet
 - Rechercher une synergie entre intérêts économiques et lutte contre le changement climatique
- Mettre en œuvre le financement du Plan Climat
 - Éviter un essoufflement de la démarche en garantissant une communication transparente et régulière
 - Veiller au déploiement progressif du PCET sur le territoire et à sa poursuite vers le F4 dans une démarche prospective.





1. Préfigurer

2. Diagnostiquer et mobiliser

3. Construire le plan d'action

4. Mettre en œuvre

+ Suivi et évaluation

- Phase indissociable de tout projet de DD = processus continu
- Objectifs : mesurer les changements collectifs, assurer un suivi régulier des indicateurs, articuler avec d'autres démarches d'évaluation en cours.
- 3 temps de l'évaluation
 - En phase de préfiguration
 - En phase de construction du PCET
 - Evaluer en phase de mise en œuvre :
- Une question complexe et peu de retours d'expérience sur l'évaluation (démarches récentes)



2 niveaux d'évaluation carbone des PCET



Une évaluation globale

=> Connaître « L'état de santé carbone du territoire »



- ☹ On ne sait pas si les résultats sont liés à la mise en place d'actions dans le cadre du PCET ou s'il sont liés à d'autres facteurs contextuels
- ☺ Elle permet de voir si globalement le territoire atteint ses objectifs

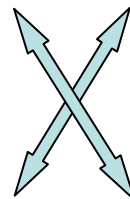


Une évaluation ciblée par action

=> Mettre en évidence l'impact « CO₂ évité » des mesures engagées



- ☹ La somme des émissions évitées par action ne nous permet pas de savoir si globalement, le territoire atteint ses objectifs – d'autres activités échappent à ce suivi : sensibilisation ?
- ☺ Elle permet de connaître l'efficacité des actions mesurables au regard de la réduction des émissions



Attention : La volonté de chiffrer précisément ne doit pas freiner l'action 26



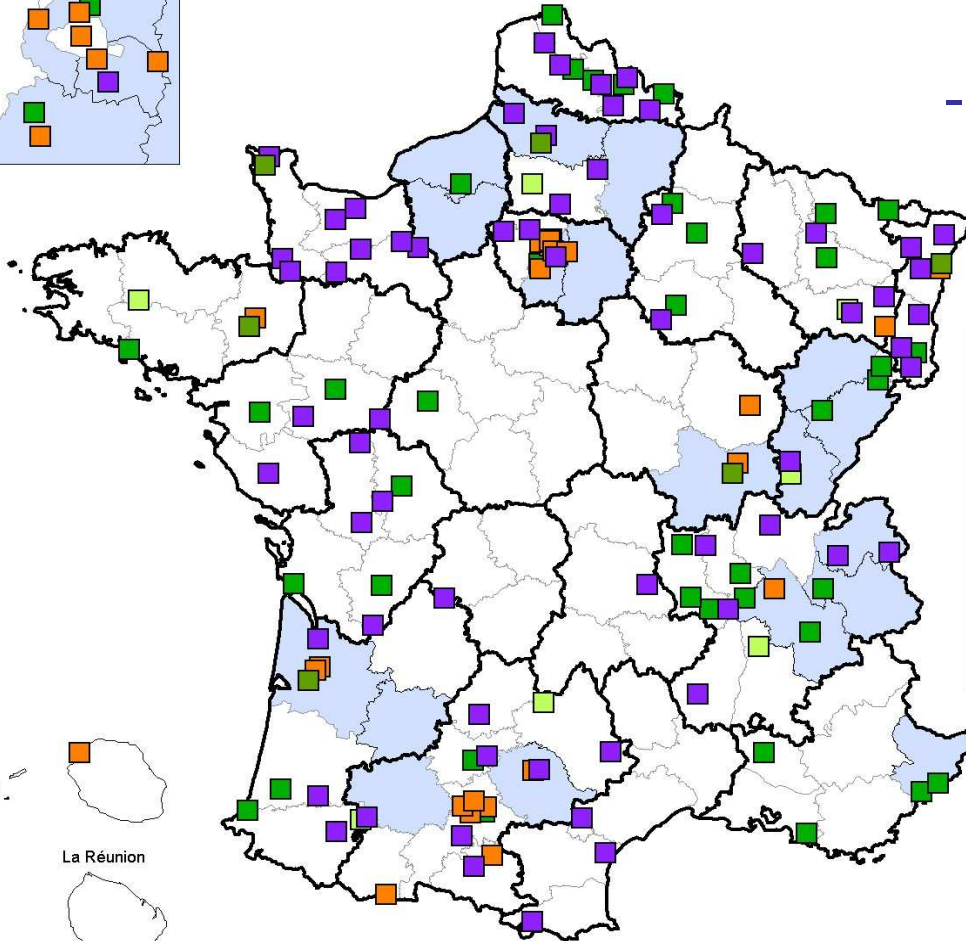
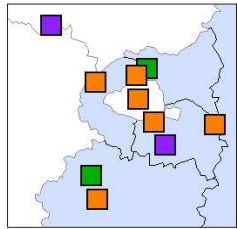
Bilan chiffré des PCET





État des lieux des PCET

- ~200 PCET en avril 2010 -



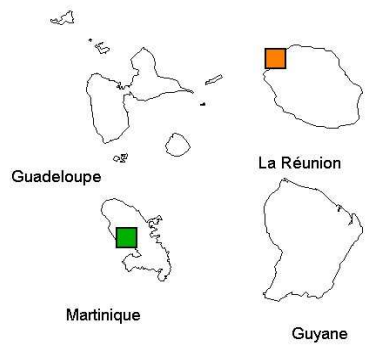
Echelle territoriale

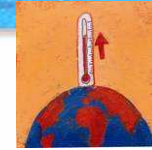
- Départements + Mayotte -non représenté sur la carte- (22)
- Intercommunalités de + de 50 000 hab : 40 Comm. agglo. ; 8 Comm urbaines (48)
- Intercommunalités de - de 50 000 hab : Communautés de communes (7)
- Communes (22)
- Territoires de projets et autres (63)

33 Pays
21 Parcs Naturels Régionaux
4 Territoires de SCOT
2 Contrats de développement Rhône-Alpes
2 Etablissements publics
1 SIVOM

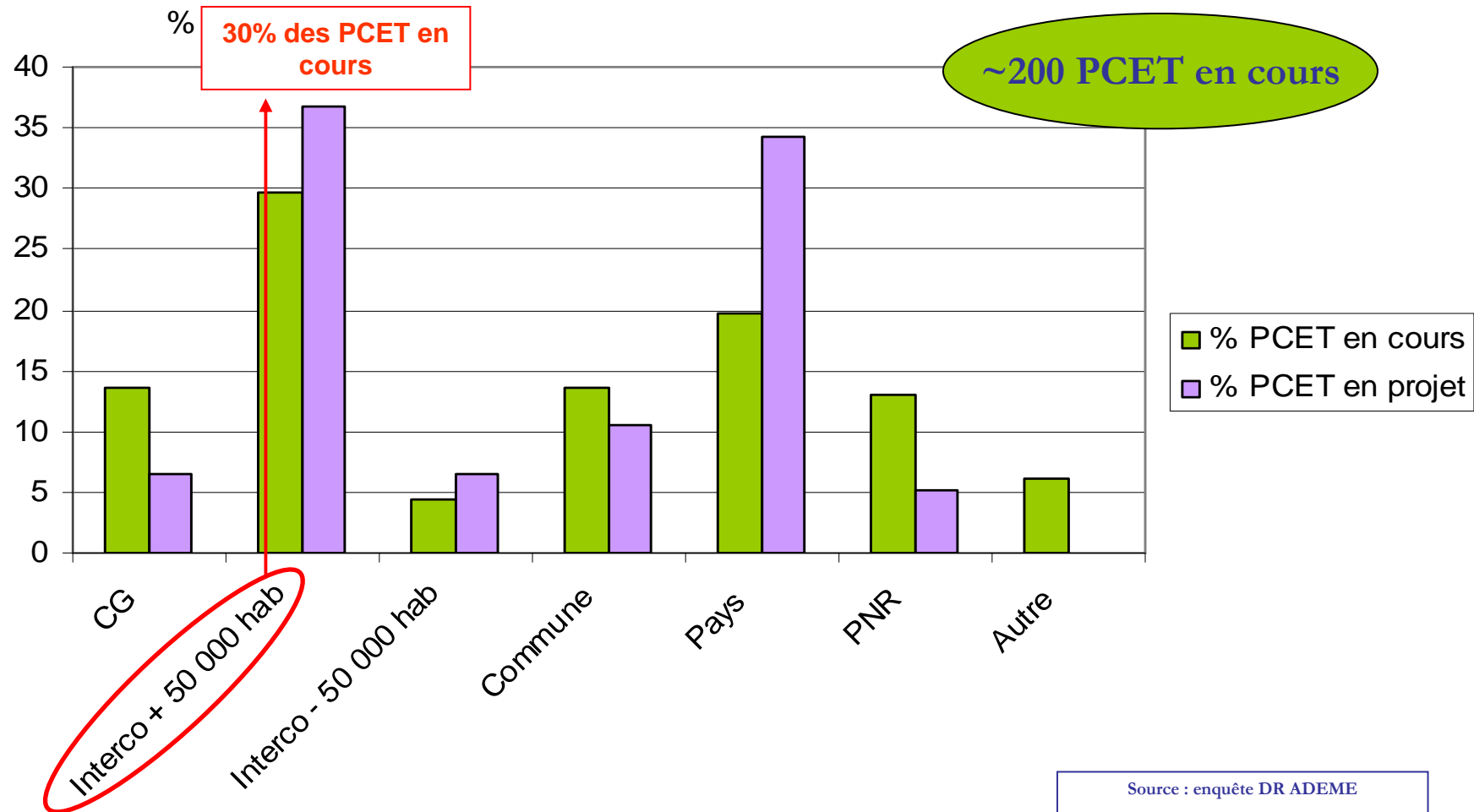
Echelle : 1/5 600 000

Source : ADEME / DAP
Cartographie : ADEME / DOBS





Bilan chiffré des PCET identifiés par l'ADEME, avril 2010





Rôle de l'ADEME : accompagnement, outils,...





Le rôle de l'ADEME et les moyens proposés

- Accompagnement méthodologique, conseil, suivi
- Mise à disposition d'outils de méthodes : guides, outils, création d'un centre de ressources
- Mise en place de formations à destination des élus, des services, des bureaux d'études (4 modules). Pour plus d'information, voir sur le site de l'ADEME et avec la direction régionale
- Accompagnement financier : COT, BC, AEU, Cit'ergie, diagnostic énergétique, plan de prévention des déchets

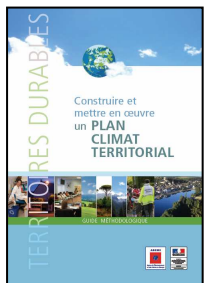


Des outils dédiés :

- Une méthode
- Un label d'excellence : Cit'ergie
- Un outil de diagnostic et de suivi : le Bilan Carbone (V6)
- Un outil dédié à l'agriculture,...

Des outils techniques / thématiques pour passer à l'action

- Les diagnostics énergétiques
- L'AEU
- Le plan de prévention déchets,...



Un dispositif de formation pour :

- Les élus (inter et intra)
- Les chefs de projet
- Les bureaux d'étude

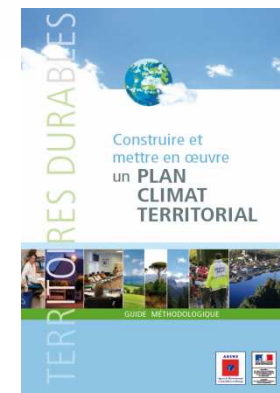
Un dispositif de capitalisation et de diffusion de l'information :

- Un site Internet dédié (www.pcet-ademe.fr)
- son Observatoire des PCET
- ses fiches retours d'expériences,...



Pour en savoir plus...

- **Guide méthodologique « Construire et mettre en œuvre un Plan Climat Territorial »**



- **Portail Web des Plans Climat-Energie Territoriaux :**

www.pcet-ademe.fr



- **ADEME nationale : www.ademe.fr**
- **ADEME Ile-de-France : <http://ile-de-france.ademe.fr/>**



Le centre de ressources sur les PCET : www.pcet-ademe.fr

- Regroupe l'ensemble de l'information utile pour l'élaboration de Plans Climat :
 - Une méthode pour la construction et la mise en œuvre des PCET ;
 - Les outils et démarches mobilisables ;
 - Les thématiques dans lesquelles agir ;
 - Une rubrique pour répondre aux questions des élus ;
 - L'offre de formations de l'ADEME, etc...



PCET

Centre de ressources pour les Plans Climat-Energie Territoriaux



- + À savoir avant de commencer
 - + Construire et mettre en œuvre un PCET
 - + Observatoire des PCET identifiés par l'ADEME
 - + Démarches et outils utiles aux PCET
 - + Dans quels domaines agir ?
 - + Offre de formations
 - + Page des partenaires
 - + L'ADEME vous aide en régions
 - + Ressources, liens et téléchargements
-
- Actualités
 - L'observatoire des PCET
 - Elus
 - Convention des Maires
 - Le Grenelle

Accueil

Accueil



Le centre de ressources PCET

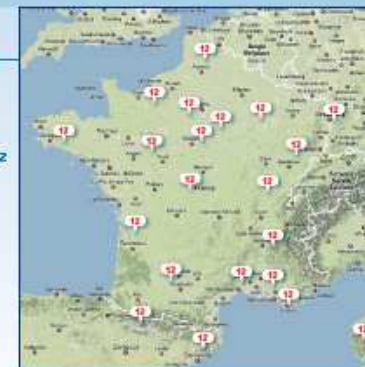
Le Centre de ressources ADEME pour les PCET a pour objectif d'accompagner au mieux les collectivités et territoires dans la construction et la mise en œuvre de leur Plan Climat-Energie Territorial. Pour cela, il rassemble toute l'information utile à la mise en place d'un PCET : un Observatoire des PCET, une méthode pour la construction et la mise en œuvre d'un PCET, les outils et démarches utiles aux PCET, l'offre de formations de l'ADEME, etc.



L'OBSERVATOIRE DES PCET

Quels sont les Plans Climats-Energies Territoriaux aujourd'hui identifiés sur le territoire national?
Explorez la cartographie des PCET, affinez votre recherche en utilisant le moteur de recherche multicritères.

- ⊞ Recherche et affichage cartographique
- ⊞ Recherche et affichage sur listes



ACTUALITÉS

30 et 31 mars 2010

Paris

3èmes rencontres des administrations et collectivités écoresponsables.

Le 5 mai 2010

Angers

Colloque AMORCE «Comment atteindre les objectifs énergie du Grenelle dans les collectivités?»

- ⊞ Toutes les actualités



ZOOM SUR le projet de loi Grenelle 2

Le projet de loi Grenelle 2 donne un rôle fondamental aux collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique et prévoit de rendre obligatoire la mise en place de Plans Climat-Energie Territoriaux.

- ⊞ En savoir plus



ÉLUS Qu'est-ce qu'un Plan Climat-Energie Territorial ?

- ⊞ Toutes les questions

ENGAGEZ-VOUS AVEC LA "CONVENTION DES MAIRES"

Dépassez les objectifs européens de réduction des émissions de GES.

RESTEZ INFORMÉ

inscrivez-vous à l'alerte mail pour être tenu au courant des nouveautés du site

REJOIGNEZ LA LISTE DE DISCUSSION "ENERGIE-CLIMAT"

Echangez avec plus de 430 collectivités et territoires et accédez aux archives

Lien actif →





L'observatoire national des PCET

- Accessible depuis : <http://observatoire.pcet-ademe.fr>
- Recense l'ensemble des Plans climats identifiés par l'ADEME en France avec :
 - Des fiches identités pour chaque PCET
 - Des fiches Retours d'expériences (méthode et action)
- Permet que chaque collectivité et territoire porteur de PCET connaisse les autres démarches de PCET
 - ➔ **Facilite les échanges entre porteurs de PCET**
- **Mutualise et valorise les expériences** exemplaires et reproductibles réalisées dans le cadre de PCET



Merci de votre attention !